

MARISOL TOURAINE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

STEPHANE LE FOLL MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU
BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS,
AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 septembre 2016 N° 014

Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Christian ECKERT, Secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, ont signé ce jour la convention d'objectifs et de gestion de la MSA pour la période 2016-2020, avec Pascal CORMERY, Président de la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et Michel BRAULT, Directeur Général.

La convention d'objectifs et de gestion (COG) signée ce jour au ministère de l'agriculture renouvelle le partenariat stratégique entre l'État et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour la période 2016–2020.

Cette nouvelle COG se déploie sur une période de 5 ans, en cohérence avec la durée du mandat des administrateurs de la MSA, afin qu'elle soit pleinement en phase avec la gouvernance politique du réseau et le mandat des administrateurs.

Cette nouvelle convention répond à une double exigence : la poursuite du renforcement de la qualité de service au bénéfice des agriculteurs et des salariés agricoles d'une part, la performance de gestion du système de protection sociale d'autre part.

Après avoir salué le travail accompli et les résultats obtenus dans le cadre de la précédente COG, les ministres ont souligné que cette nouvelle convention donne au réseau les moyens humains et financiers adaptés pour assurer sa mission de service public et poursuivre ses actions au sein des territoires ruraux. Les moyens alloués répondent au double souci de performance de gestion et de maillage des territoires ruraux.

Les moyens de l'action sanitaire et sociale sont par ailleurs reconduits avec une enveloppe de 30 M€ annuelle destinée à accompagner les agriculteurs en difficulté face aux crises.

Enfin, les ministres ont encouragé la MSA, avec le concours de l'État, à se mobiliser dans le déploiement de nouvelles missions, au service de la modernisation de l'ensemble de la sphère sociale.

« La signature de cette nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2016-2020 est un acte fort marquant le partenariat stratégique de confiance entre l'État et la Mutualité Sociale Agricole au service d'une protection sociale agricole performante et ambitieuse », se sont félicités les trois Ministres.

Contacts presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 / cab-ass-presse@sante.gouv.fr

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 / <u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u> Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 / <u>sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>